



Georges MERIC

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

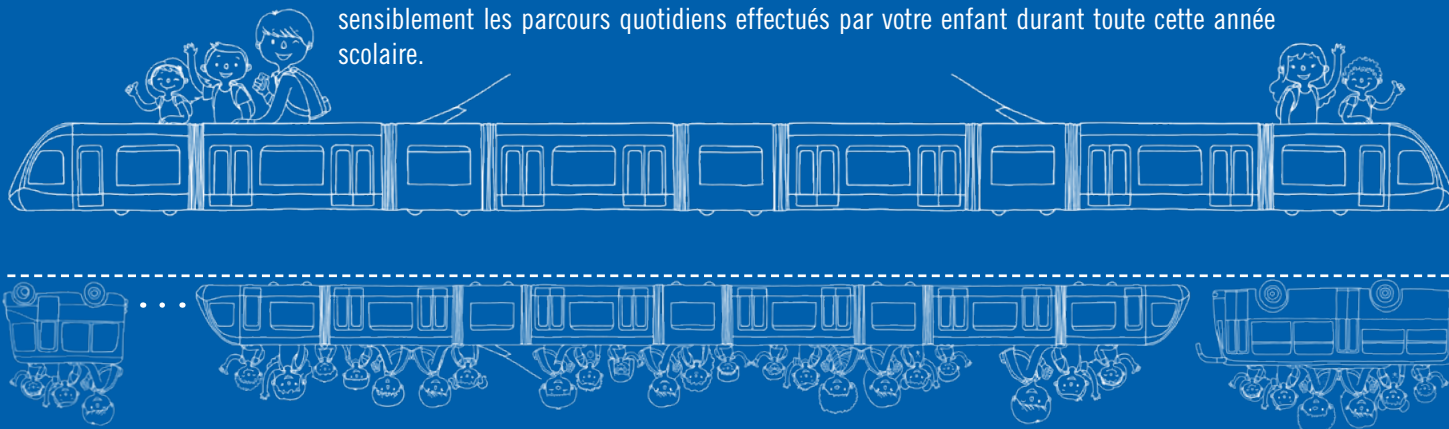
Pour vous simplifier les transports, voici la Carte Pastel !

Votre enfant bénéficie de la gratuité des transports scolaires.

Aussi, le Conseil départemental est-il heureux de vous adresser la Carte PASTEL qui, suivant le cas, facilitera ses déplacements scolaires sur le réseau des cars Arc-en-Ciel, le réseau urbain Tisséo ou le réseau TER.

Un simple geste lors de la montée dans le transport en commun validera son trajet et lui permettra de se rendre gratuitement dans son établissement scolaire.

Ce titre sans contact constitue un système de billetterie modernisé qui améliorera ainsi très sensiblement les parcours quotidiens effectués par votre enfant durant toute cette année scolaire.



Service & appel gratuits 0 800 01 15 93

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE - DIRECTION DES TRANSPORTS
1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS SIMPLIFIE LES TRANSPORTS AVEC

la carte Pastel

GRATUITÉ

DES TRANSPORTS SCOLAIRES



Notice d'utilisation de votre carte Pastel:



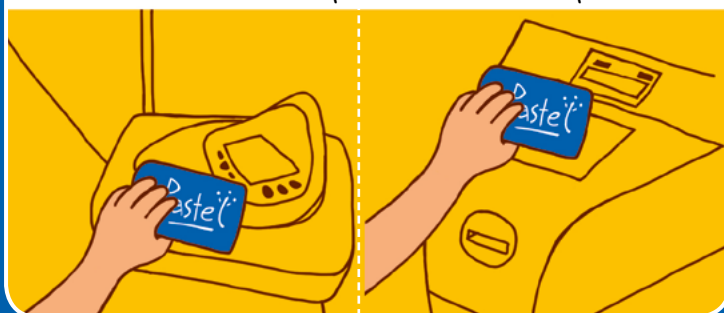
Comment valider ma Carte Pastel?

La carte Pastel est valable pour les valideurs bus, métro, tramway, cars Arc-en-Ciel, TER, mais aussi dans les parcs relais et les bornes de la ligne C.

La carte Pastel doit être validée avant chaque trajet sur le transport en commun emprunté.

Il vous suffit de la présenter devant la « cible » des valideurs, à moins de 5 cm, et c'est tout !

Je valide mon titre...
J'approche la carte à moins de 5 cm de la cible du valideur du transport en commun emprunté.



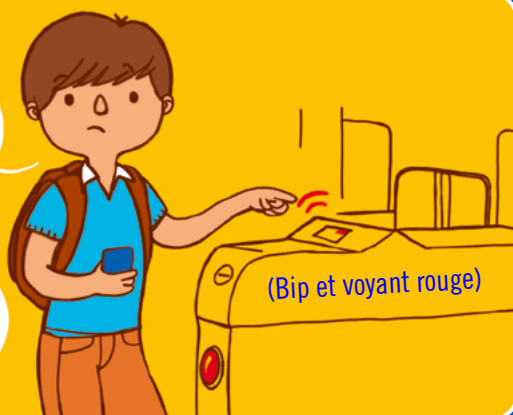
Mon titre est validé...
Je passe!



(Bip et voyant vert)

Mon titre est refusé...

Je m'adresse au guichet!



(Bip et voyant rouge)

Quelle est la durée de validité de mon droit au transport scolaire gratuit?

Une même carte reste valable pendant plusieurs années. Je dois donc prendre soin de ma Carte Pastel et la **conserver**, notamment, en fin d'année scolaire pour **rechargement** de mon droit annuel au transport scolaire gratuit avant la rentrée suivante.

Quand utiliser ma carte Pastel?

La carte Pastel délivrée par le Conseil départemental donne droit :

- à un aller-retour gratuit par jour si l'élève est **non-pensionnaire**,
- à un aller-retour gratuit par semaine si l'élève est **interne**.

Comment recharger ma Carte Pastel?

Le droit au transport scolaire gratuit couvre l'année scolaire. Si ma demande de transport scolaire a été renouvelée dans les délais prévus, sous réserve du respect des conditions de la gratuité, le Conseil départemental enverra un courrier à ma famille avant la rentrée de septembre l'informant des modalités de rechargement de la Carte Pastel en ma possession.

En cas de perte, vol ou mauvais fonctionnement de ma carte?

Selon le mode de transport, je m'adresse aux guichets suivants :

Réseau Tisséo • Réseau Arc-en-Ciel • Réseau TER + Réseau Tisséo en correspondance

> Rendez-vous au Conseil départemental, au guichet de la Direction des Transports à l'adresse indiquée au verso.

Réseau TER uniquement

> Rendez-vous à la Gare Matabiau, à l'espace Régional Toulouse Matabiau, ouvert du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures.



Il faut impérativement **valider** à chaque voyage en bus, métro, tramway, cars Arc-en-Ciel, TER et même en correspondance. À défaut, l'élève risque une contravention.